



1  
Jours

# Gérer les risques rencontrés en stérilisation

dans SANTE - SECTEUR HOSPITALIER / Réf : SAN-HOSP-30

## Objectifs de la formation

- Elaborer une cartographie des risques rencontrés en stérilisation
- Examiner la gestion des risques
- Promouvoir le travail en équipe

## Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

### Matin

#### 1. Examiner la gestion des risques

- Liste des divers risques en service de stérilisation
- Savoir identifier, évaluer, traiter et suivre les risques
- Inventorier les risques à la stérilisation avec les outils de gestion à priori (APR) et à posteriori (REX)
- Mettre en place des mesures de prévention

### Après-midi

#### 2. Décrire l'assurance qualité

- L'assurance qualité en stérilisation
- Risques identifiés : déclarations et conduite à tenir
- Les déclarations et les signalements de risques

## Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation



## Public cible

Tout personnel travaillant en stérilisation, cadre de santé de stérilisation, IDE, IBODE, AS et ASH

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques

- Utilisation de méthodes expositives permettant de présenter les concepts importants et de faire le point sur la législation en vigueur
- Utilisation de méthodes participatives favorisant les échanges, la réflexion commune et le retour d'expérience
- Le formateur pourra également utiliser des mises en situation et/ou des jeux de rôle

### Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un quiz, de mises en situation ou au travers d'études de cas
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation

#### SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



